

Québec, le 27 janvier 2015

6211-08-012

Monsieur Marcellin Papillon
Transport Canada
1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C8

Objet : Les enjeux de la filière uranifère au Québec

Monsieur,

À la suite du mandat qui a été confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des réponses aux questions suivantes :

1. Dans le cas d'un déversement d'hexafluorure d'uranium (UN2977, UN2978) dans l'eau, quelles seraient les activités d'urgence sur le terrain et les mesures de protection? Pourraient-elles notamment impliquer l'évacuation des personnes de la zone déterminée par le Guide des mesures d'urgence 2012?
2. Est-ce que certaines provinces ou territoires canadiens exigent que leurs municipalités soient informées de chaque passage de marchandises dangereuses de classe 7 sur leurs territoires?
3. Est-ce que des municipalités du Québec ont fait des demandes sous les nouvelles dispositions de l'ordre préventif n°32? Si oui, l'ont-elles fait pour des matières radioactives?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission